



MESDAMES, MESSIEURS LES DÉPUTÉS, SÉNATEURS ET SÉNATRICES, EXIGEZ AVEC NOUS AU CESSEZ-LE-FEU DEFINITIF ET A LA PAIX IMMÉDIATE EN ISRAËL-PALESTINE !

à Mesdames et Messieurs les Députés, Sénatrice et Sénateurs de l'Aisne,

Messieurs les Députés, Madame la Sénatrice et Messieurs les Sénateurs de l'Aisne,

Depuis près de trois mois, la bande de Gaza est bombardée par l'armée israélienne en représailles aux attaques du territoire israélien par le Hamas le 7 octobre 2023.

Nous, militants syndicalistes, associatifs, citoyens, avec les unions et sections syndicales départementales CFTD, CGT, FO, Solidaires 02, et les associations de défense des droits, la LDH et la Libre Pensée 02, condamnons le déchaînement de violence auquel nous assistons depuis le 7 octobre et tous les crimes de guerre commis, qu'il s'agisse du meurtre de civils israéliens par les commandos du Hamas, comme du massacre de familles palestiniennes entières sous les bombes de l'armée israélienne ou des exactions commises contre des civils palestiniens de Cisjordanie, ou encore l'élimination de palestiniens captifs dans la bande de Gaza. Nous déclarons notre soutien et notre solidarité aux victimes civiles israéliennes et palestiniennes de la guerre. De même, nous demandons la libération immédiate de tous les otages et détenus arbitraires, qu'ils soient israéliens ou palestiniens.

Depuis le 7 octobre, l'offensive israélienne a causé la mort de plus de 22 000 civils palestiniens. Près de 2 millions de personnes ont été déplacées de force (*85 % de la population gazaouie*). Les habitants de Gaza sont privés de tout : eau, gaz, carburant, électricité, nourriture, soins médicaux... Les hôpitaux, les écoles, les lieux d'approvisionnement alimentaire sont bombardés. La population n'a plus aucun endroit où s'abriter. Aux bombardements s'ajoutent désormais a famine et les maladies liées à l'absence d'eau potable (choléra, dysenterie, etc.).

Les principales victimes sont les femmes et les enfants (*plus de la moitié des morts et des blessés*). Le 6 novembre, le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres déclarait que « *Gaza est en train de devenir un cimetière pour les enfants* ». Le 2 décembre, James Elder, porte-parole officiel de l'UNICEF, affirmait pour sa part que la guerre à Gaza est « *une guerre contre les enfants* ».

Cette situation est d'autant plus inacceptable que, selon l'article 38 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) du 20 novembre 1989, signée par 197 Etats, dont la France, « *Conformément à l'obligation qui leur incombe en vertu du droit humanitaire international de protéger la population civile en cas de conflit armé, les Etats parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour que les enfants qui sont touchés par un conflit armé bénéficient d'une protection et de soins.* ». Or, la destruction du système de santé palestinien rend aujourd'hui impossible la mise en œuvre de cet engagement. Ainsi, le 27 décembre, Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les territoires palestiniens occupés expliquait qu' « *à Gaza, les enfants palestiniens reçoivent des sédatifs pour soulager leur douleur lorsqu'ils meurent, car ils ne peuvent pas être soignés* ». James Elder, à nouveau, a déclaré au cours d'un point de presse le 27 décembre, après avoir passé quinze jours dans la Bande de Gaza : « *Je suis furieux que ceux qui détiennent le pouvoir ferment les yeux sur le cauchemar humanitaire qui s'abat sur un million d'enfants* ».

Depuis plusieurs semaines, de nombreuses ONG alertent sur la catastrophe humanitaire sans précédent qui frappe la population de Gaza. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent à travers le monde, comme celle de l'ancien procureur de la Cour pénale internationale, Luis

